

VENETEN

Articles du Procès de l'Ordinaire
du Serviteur de Dieu

Yves NICOLAZIC



VANNES

IMPRIMERIE GALLES, PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

1935



18
922
NIC

VENETEN

Beatificationis et Canonizationis

Servi Dei

Yvonis NICOLAZIC

Positiones et Articulos infrascriptos exhibet R. P. CORENTINUS LARNICOL, sacerdos e Congregatione Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Beatissimæ Mariæ Virginis, Postulator in causa Beatificationis et Canonizationis Servi Dei, Yvonis Nicolazic, ad docendum de fama sanctitatis, virtutum et miraculorum ejusdem Servi Dei, et petit illas sive illos ad probandum admitti, necnon testes inducendos super iis vel super aliquo ex iis, recipi et examinari, reservata sibi facultate alios quoque Articulos, si opus fuerit, exhibendi. Non autem intendit se adstringere ad onus superflue probationis, de quo solemniter protestatur non solum præmisso, sed et omni alio meliori modo, etc...

Ad faciliorem autem et communem testium intelligentiam gallico idiomate Articulos ponit.

1^{er} — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic était un paysan breton du village de Ker-Anna (depuis : Sainte-Anne d'Auray), en la paroisse de Pluneret, diocèse de Vannes, Bretagne — Armorique.

Il naquit à Keranna et fut baptisé dans l'église de Pluneret, en l'année 1582. Il mourut à Keranna en l'année 1645, âgé de 63 ans.



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2020

Comme il sera prouvé par des documents authentiques et par des témoignages certainement conformes aux traditions les plus sûres.

2^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic fut très chrétiennement élevé.

« Encore tout petit, il était enclin à toute sorte de bien ». — « On trouvait en lui une innocence naturelle ». — « Avec l'âge, il commença d'être dévot ». —

Avant comme après son mariage (avec Guillemette le Roux, qu'il épousa à l'âge de 31 ans), « il était irréprochable dans ses mœurs ». — On trouvait en lui les vertus morales qui font l'homme de bien et les vertus religieuses qui font le bon chrétien. — Ni pauvre, ni riche, il possédait une certaine aisance.

Dans la petite agglomération de Keranna, composée de six familles, où vivaient de 25 à 30 personnes, et dans toute la paroisse, il jouissait d'une considération à part. — Quoique illettré, il inspirait à tout le quartier une telle confiance qu'on le prenait pour l'arbitre de tous les différends.

Comme il sera prouvé par des documents authentiques et par des témoignages certainement conformes aux traditions les plus sûres.

3^e — C'est la vérité que :

A un champ de la ferme exploitée par Yves Nicolazic, appelé le Bocenno, se rattachaient des souvenirs d'un ancien culte de sainte Anne.

Les vieillards prétendaient, d'après les dires qui se transmettaient de génération en génération, que dans ce champ du Bocenno il y avait jadis une chapelle dédiée à sainte Anne. Aussi venait-on parfois y prier comme en un lieu sacré. Nicolazic, entre autres, y venait souvent.

Les débris de la chapelle n'avaient pas encore entièrement disparu. Les tenanciers se réservaient d'utiliser les pierres que les travaux de culture faisaient sortir du sol. Le père de Nicolazic s'était servi de pierres « taillées et écartées » pour rebâtir sa grange.

Cette pièce de terre était celle qui rapportait le plus ; mais on ne pouvait la travailler qu'à la bêche. Impossible d'y faire passer la charrue : les attelages se rompaient. « C'était, disait-on, l'endroit de la chapelle ».

On répétait aussi du temps de Nicolazic qu'un nouveau sanctuaire serait construit à la place de l'ancien.

Comme il sera prouvé...

4^e — C'est la vérité que :

Ce qu'il y avait de caractéristique dans la piété de Nicolazic, c'est la tendre dévotion qu'il avait pour sainte Anne. Cette dévotion se manifestait d'une manière précise. Il n'appelait jamais sainte Anne que « sa bonne maîtresse ». Il aimait à parler de la confiance qu'il avait en sa protection ; il se faisait même, d'une certaine manière, l'apôtre de son culte, en invitant sa femme et ses domestiques à l'invoquer dans leurs prières. Son respect était si grand pour le lieu de l'ancienne chapelle qu'il y allait faire parfois ses prières.

Comme il sera prouvé...

5^e — C'est la vérité que :

Vers la fin du mois d'août 1623, une nuit que Yves Nicolazic pensait à sainte Anne, comme il en avait l'habitude, sa chambre fut subitement éclairée d'une lumière très vive. Au milieu de cette clarté, il aperçut distinctement une main isolée qui tenait un flambeau en cire. Cette vision dura environ le temps de réciter deux *Pater* et deux *Ave*.

Six semaines plus tard, un dimanche, au Bocenno, une heure après le coucher du soleil, il jouit du même spectacle : même clarté, même cierge en cire suspendu au milieu des airs ; mais la main ne parut pas et la vision dura moins longtemps.

Et pendant 19 mois successifs, jusqu'au 7 mars 1625, époque où fut découverte la statue de sainte Anne, le flambeau mystérieux brilla souvent autour du paysan, quand il rentrait tard au logis, pour l'accompagner jusqu'à

sa maison, sans que le vent en agitât la flamme, et sans qu'il vit autre chose que la main qui le tenait. Quelquefois le flambeau se montrait à lui au moment de son réveil.

De ce phénomène, son beau-frère le Roux, qui faisait partie de sa maison, fut aussi plusieurs fois le témoin.

Nicolazic ne savait ce qu'il fallait penser de ce prodige. Il en fut d'abord effrayé, et cependant il goûtait une sorte de suavité pendant ces apparitions.

Comme il sera prouvé...

6^e — C'est la vérité que :

Un soir d'été, une heure environ après le coucher du soleil, Yves Nicolazic et son beau-frère le Roux étaient allés, à l'insu l'un de l'autre, chercher leurs bœufs dans un pré voisin de la Fontaine. Avant de les ramener, ils voulurent les faire passer à l'abreuvoir. Tout à coup, les bœufs, comme épouvantés, refusent d'avancer. Les deux hommes surpris se rapprochent pour voir ce qui cause cet effroi. Voici le spectacle qu'ils eurent sous les yeux :

Une dame majestueuse était là, debout, immobile, tournée vers la source. Sa robe avait la blancheur de la neige et retombait avec grâce, sa main tenait un flambeau allumé, et ses pieds reposaient sur un nuage. L'auréole qui l'entourait charma le regard sans l'éblouir et jetait tout autour un tel rayonnement que le paysage tout entier était éclairé comme en plein jour.

A cette vue, le premier mouvement des deux laboureurs fut de s'enfuir ; mais bientôt, se ravisant, ils voulurent se rendre compte et revinrent sur leurs pas. L'auréole, le flambeau, la Dame, tout avait disparu.

Yves Nicolazic la vit souvent désormais, en divers lieux, tantôt près de cette fontaine, tantôt en sa maison, en sa grange, ou en d'autres endroits. Elle avait, chaque fois, la même attitude, la même majesté, le même vêtement lumineux, mais toujours, elle ne disait pas son nom.

Comme il sera prouvé...

7^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic se demanda si cette personne n'était pas sa mère décédée depuis peu, qui venait réclamer le secours de ses prières.

Pour éclaircir ses doutes, il alla consulter le P. Modeste, capucin à Auray. Le religieux garda une prudente réserve. Sans se prononcer sur la réalité et le caractère des apparitions, il conseilla à Nicolazic d'aller, pour s'éclairer, faire des pèlerinages « à plusieurs saints lieux qui sont dans le voisiné. »

Comme il sera prouvé...

8^e — C'est la vérité que :

Le 25 juillet 1624, veille de la fête de sainte Anne, Yves Nicolazic s'était rendu à Auray pour se confesser. Quand il reprit le chemin de son village, il était déjà tard et la nuit était close. Comme d'habitude, il avait le chapelet à la main.

Au moment où il arrivait à quelque mille mètres de son village, auprès de la croix qui porte aujourd'hui son nom, la Dame mystérieuse lui apparut soudain. La vision ne différait pas des précédentes. C'était toujours le même visage grave et doux, la même attitude et la même lumière. Mais, cette fois, elle parla.

Elle appela Yves Nicolazic par son nom, et lui dit quelques paroles très douces pour dissiper ses craintes.

Puis, elle prit la direction du village. Le flambeau qu'elle portait à la main jetait un vif éclat, et le nuage sur lequel elle se tenait debout était comme le véhicule qui la faisait avancer. Nicolazic, sans hésitation et sans peur, s'engagea après elle dans le chemin creux. Ils allèrent ainsi ensemble jusqu'aux maisons, elle, tenant le flambeau, lui, égrenant son chapelet.

A l'approche de la ferme, brusquement, la Dame majestueuse s'éleva en l'air et disparut.

Comme il sera prouvé...

9^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic, rentré chez lui, adressa à peine la parole à sa femme et aux domestiques qui l'attendaient pour souper. Il se retira, sans avoir mangé, dans sa grange, sous prétexte d'y garder pendant la nuit le seigle battu les jours précédents.

Il se jeta tout habillé sur un lit de paille. Mais il ne pouvait dormir. Il récitait son rosaire quand, vers onze heures, il entendit un bruit confus dans le chemin qui avoisinait la maison. Il se lève vivement... Il ouvre la porte... Il regarde... Ni près de la grange, ni dans la route, il n'y avait personne. Le village tout entier reposait, et la campagne au loin était silencieuse.

Yves Nicolazic supplie Dieu d'avoir pitié de lui. Rentré dans la grange, il récite son chapelet et fait des actes de confiance en sainte Anne dont la pensée ne l'abandonne jamais.

Comme il sera prouvé...

10^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic reçut cette nuit-là même une révélation décisive. Pendant qu'il se rassure dans la prière, soudain une vive clarté remplit la grange et, entourée d'une lumineuse auréole, la Dame lui apparaît plus resplendissante que jamais. Dès les premières paroles qu'elle prononça, la crainte du voyant s'évanouit.

« Yves Nicolazic, ne craignez pas. Je suis Anne, mère de Marie. Dites à votre recteur que, dans la pièce de terre appelée le Bocenno, il y a eu autrefois, même avant qu'il y eût aucun village, une chapelle dédiée en mon nom. C'était la première de tout le pays. Il y a 925 ans et six mois qu'elle est ruinée. Je désire qu'elle soit rebâtie et que vous en preniez soin, parce que Dieu veut que j'y sois honorée ».

La révélation faite, sainte Anne disparaît. Nicolazic, éclairé, rassuré, sachant désormais ce qu'il avait à faire, le cœur dilaté et attendri, s'endormit tranquille.

Comme il sera prouvé...

11^e — C'est la vérité que :

Le lendemain, Yves Nicolazic, à la pensée du message qu'il avait à transmettre, fut pris d'hésitation.

Il réfléchissait aux difficultés de sa mission.

Quel accueil recevrait-il au presbytère de Pluneret, quand il irait déclarer aux prêtres que sainte Anne l'avait choisi, lui, pauvre paysan, pour lui confier un semblable mandat ? — Que penserait-on de lui, en le voyant entreprendre une œuvre aussi considérable ? Ne serait-il pas la risée de tout le monde ? Ne passerait-il pas pour un visionnaire, peut-être même pour un imposteur ?

Et puis, où trouver l'argent nécessaire à une œuvre aussi considérable ? Et enfin, il se demandait même s'il n'était pas victime d'une illusion du démon.

Et pourtant, il n'arrivait pas à se convaincre qu'il se trompait. Le découragement s'empara de lui. Il ne goûtait aucune joie. Il fuyait toute compagnie.

Comme il sera prouvé...

12^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic, après six semaines de perplexités, reçut une nouvelle visite de sainte Anne. Tout en lui faisant sentir qu'il lui désobéissait, elle le consola, et elle dissipa ses craintes.

« Ne craignez point, Nicolazic, et ne vous mettez pas en peine. Découvrez à votre recteur en confession ce que vous avez vu et entendu, et ne tardez plus à m'obéir ».

Muni de ces encouragements, Yves Nicolazic se rendit le lendemain, de très bonne heure, au presbytère de Pluneret. Il était à jeun.

Comme il sera prouvé...

13^e — C'est la vérité que :

Le recteur de Pluneret, missire Silvestre Roduez, était un homme autoritaire, particulièrement dur et peu disposé à croire à des révélation faites à ses paroissiens.

Lorsqu'il entendit Nicolazic, qu'il connaissait pourtant comme très honorable et très bon chrétien, exposer toute

la série de ses visions et son message, il crut qu'il avait affaire à un malade. Il se moqua de ce qu'il appelait ses extravagances, et il ne lui cacha pas les dangers auxquels il exposait son âme, et il lui interdit, de la façon la plus expresse, d'ajouter désormais foi à ces apparitions.

Toutefois, il ne mit pas en doute la sincérité de son pénitent et, ce jour-là même, il lui permit de communier.

Comme il sera prouvé...

14^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic, tiré en sens contraires par le commandement de sainte Anne et par la défense du recteur de la paroisse, est plus embarrassé que jamais.

La nuit suivante, sainte Anne vint le rassurer.

« Ne vous mettez pas en peine, dit-elle, de ce que diront les hommes. Accomplissez ce que je vous ai dit et reposez-vous en moi du reste ».

Ces paroles pacifièrent le cœur de Nicolazic.

Comme il sera prouvé...

15^e — C'est la vérité que :

Si Yves Nicolazic voyait avec netteté son devoir, les moyens concrets de l'accomplir ne se présentaient pas à son esprit.

Comment entreprendre l'œuvre que lui commandait sainte Anne ? Il ne le pouvait tout seul : elle était au-dessus de ses moyens, de ses ressources et de ses forces. Et, d'autre part, à qui s'adresser et de qui obtiendrait-il des concours ou des encouragements, pendant que le chef de la paroisse demeurerait hostile ? — Et comment faire tomber l'opposition de Silvestre Roduez qui semblait irréductible ?

Il avait beau réfléchir et prier, il ne réussissait pas à dominer sa peine, à sortir de ses incertitudes.

Comme il sera prouvé...

16^e — C'est la vérité que :

Après sept longues semaines, une promesse de sainte Anne vint mettre fin à ses souffrances et à ses perplexités.

« Consolez-vous, Nicolazic, lui dit-elle, l'heure viendra bientôt en laquelle ce que je vous ai dit s'accomplira ».

La voix de la sainte était si douce et si maternelle que Nicolazic s'en trouva tout réconforté. Il ne craignit pas de lui dire : « Mon Dieu ! ma bonne maîtresse, vous savez la difficulté qu'y apporte notre recteur, et les reproches honteux qu'il m'a faits, quand je lui ai parlé de votre part... Et puis, je n'ai point de moyens suffisants pour bâtir une chapelle, encore que je sois très aise d'y employer tout mon bien... Mais, après tout, me voilà disposé à faire tout ce que vous désirez de moi ! ».

— « Ne vous mettez pas en peine, mon bon Nicolazic. Je vous donnerai de quoi commencer l'ouvrage ; et jamais rien ne vous manquera pour l'accomplir. Je vous assure que, Dieu y étant bien servi, je fournirai abondamment ce qui sera nécessaire, non seulement pour l'achever, mais aussi pour faire bien d'autres choses au grand étonnement de tout le monde. Ne craignez pas de l'entreprendre au plus tôt ».

Par ces paroles, Yves Nicolazic fut consolé et définitivement affermi. Il était décidé à mettre la main à l'œuvre, dès que l'heure de Dieu aurait sonné.

Comme il sera prouvé...

17^e — C'est la vérité que :

Dans une nouvelle extase, qui dura trois heures, celle du 3 mars 1625, — où sainte Anne se montra au Voyant entourée de lumière comme toujours, pendant que des chants angéliques retentissaient dans le cortège invisible dont elle était accompagnée, — Yves Nicolazic reçut des ordres qui allaient mettre fin à tous les délais.

Sainte Anne avertit le Voyant que le temps des délais était définitivement terminé. Il devait retourner immédiatement chez le recteur et lui déclarer, de sa part à elle, qu'elle voulait une chapelle à l'endroit déjà désigné et dont elle entendait reprendre possession. Du reste, ajouta-t-elle, on aura les preuves indéniables de la mission que je vous impose ».

Et, entre autres choses, elle spécifia que, dans quelques jours, une lumière viendrait indiquer l'endroit du champ où se trouvait son ancienne image.

Elle recommanda enfin à son messager de raconter tout ceci à quelques personnages de sa connaissance, qui l'assisteraient de leurs conseils et qui lui serviraient plus tard de témoins.

Comme il sera prouvé...

18° — C'est la vérité que :

Le lendemain, mardi 4 mars, Yves Nicolazic prit résolument le chemin du presbytère, accompagné de Julien Lézulit, son voisin, marguillier de la paroisse. Il fit connaître à Dom Roduez que sainte Anne lui était apparue de nouveau ; et, de sa part, il venait encore aujourd'hui réclamer qu'on bâtit une chapelle au Bocenno.

La réponse du recteur fut rude et même brutale. « Vous vous faites du tort, Nicolazic, lui dit-il, en vous laissant aller à des imaginations ridicules. On vous regardait jusqu'ici comme un homme sensé. Que va-t-on penser de vous désormais ? On pourra dire que la folie est entrée dans votre maison ».

Il se laissa emporter jusqu'aux menaces. « Si vous ne renoncez pas à ces rêveries, je vous interdirai l'entrée de l'église et l'usage des sacrements ; et, si vous mourez en cet état, vous ne serez pas enterré comme un chrétien ».

Nicolazic garda le silence. Il se retira avec son ami Lézulit. Il n'était nullement déconcerté. Il savait, sur les promesses de sainte Anne, que la chapelle se bâtirait, mais il était triste.

Comme il sera prouvé...

19° — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic, pour se conformer aux recommandations de sainte Anne, consulta un certain nombre de personnes en qui il avait confiance, d'abord le prêtre dom

Yves Richard, son ami, puis monsieur de Kermadio, gentilhomme de la paroisse de Pluneret, très bon chrétien, qui demeurait non loin du bourg.

Nicolazic leur raconta toutes les circonstances de sa mission et les deux accueils reçus au presbytère. M. de Kermadio approuva la conduite du paysan, mais, ne se croyant pas compétent dans les questions spirituelles, il lui conseilla de s'adresser aux pères capucins d'Auray. Et puis, ajouta-t-il, quand il s'agira de trouver l'image dont l'Apparition vous a parlé, prenez avec vous quelques-uns de vos voisins, dont le témoignage vous sera utile.

Nicolazic rentra chez lui, fortifié par les paroles qu'il venait d'entendre.

Comme il sera prouvé...

20° — C'est la vérité que :

La nuit suivante, sainte Anne vint ajouter à son assurance... Elle lui rappela que c'était bien à lui qu'elle a donné la mission de construire la chapelle. Du reste, ajouta-t-elle, rien ne vous manquera pour cette œuvre, car on viendra de partout à votre aide.

A quoi Nicolazic répondit avec une simplicité pleine de respect : « Faites donc quelque miracle, ma bonne maîtresse, qui fasse voir à mon recteur et aux autres que vous voulez effectivement qu'on y travaille ». — « Allez, dit-elle, confiez-vous en Dieu et en moi. Vous en verrez bientôt en abondance ; et l'affluence du monde qui me viendra honorer en ce lieu sera le plus grand miracle de tous ».

Mis en demeure de commencer les travaux, il se prit à réfléchir aux moyens d'exécution ; au cours de ses méditations, il se demanda s'il ne devait pas engager ou même vendre tout son bien, afin d'avoir les ressources qui lui manqueraient.

Comme il sera prouvé...

21° — C'est la vérité que :

Le lendemain matin, vendredi 7 mars, Guillemette Le Roux, la femme de Nicolazic, trouva à son réveil, sur la

table de sa chambre, douze quarts d'écus disposés en trois piles.

D'où venait cet argent ? Il n'y avait pas de quart d'écus en ce moment dans la maison, et, d'autre part, elle avait la certitude que personne du dehors n'était entré chez elle. Elle courut donc montrer les pièces d'argent à son mari qui couchait dans la pièce voisine.

Nicolazic ne douta pas que ce don ne fût la première avance que sainte Anne lui faisait pour commencer les travaux.

Avec son ami Lézulit, il se rendit au presbytère, pour montrer cet argent au recteur. Dom Roduez était absent. Le vicaire, dom Thominec, ne les reçut pas mieux que ne l'avait déjà fait le recteur. Il fit de durs reproches à Nicolazic, il l'accusa même d'avoir supposé les pièces d'argent.

Déconcertés, les deux villageois se rendirent chez les pères capucins d'Auray. Les religieux les accueillirent avec bienveillance, mais ils se montrèrent très discrets sur le message de Nicolazic. Après l'avoir soumis à un interrogatoire minutieux, ils lui répondirent qu'ils ne voulaient pas se prononcer sur la question des apparitions ; et, pour ce qui était de la construction d'une nouvelle chapelle, ils étaient du même avis que le clergé de la paroisse.

En reprenant le chemin de Keranna, Yves Nicolazic pleurait de chagrin, mais sa confiance demeurait inébranlable.

Comme il sera prouvé...

22° — C'est la vérité que :

La nuit suivante, du 7 au 8 mars, Yves Nicolazic découvrit miraculeusement l'ancienne image de sainte Anne. — Vers onze heures, il récitait son chapelet comme d'habitude en attendant le sommeil.

Soudain, sa chambre se trouva toute éclairée ; sur la table apparaît un flambeau lumineux ; la sainte se montre bientôt elle-même et, arrêtant sur son messager un

regard plein de douceur : « Yves Nicolazic, lui dit-elle, appelez vos voisins, comme on vous l'a conseillé ; menez-les avec vous au lieu où ce flambeau vous conduira ; vous trouverez l'image qui vous mettra à couvert du monde, lequel connaîtra enfin la vérité de ce que je vous ai promis ».

Après ces paroles, sainte Anne disparaît, mais la lumière reste.

L'âme toute à la joie, Nicolazic s'habille à la lueur du flambeau ; il sort, le flambeau le précède. Le paysan va chercher ses voisins ; les voilà au nombre de six. Le flambeau les guide et marche devant eux dans le chemin qui conduit vers le Bocenno. Il pénètre dans le champ, et se dirige, par-dessus le blé en herbe, jusqu'à l'endroit de l'ancienne chapelle. Là, il s'arrête un instant, puis, sous le regard des paysans attentifs à tous ses mouvements, il s'élève et redescend par trois fois, comme pour bien marquer l'emplacement ; la troisième fois, il disparaît dans le sol. Nicolazic se précipite, marque l'endroit et dit à Jean Le Roux de creuser avec la tranche dont il lui avait dit de se munir. Après cinq ou six coups, on entend sous le choc de l'instrument résonner une pièce de bois.

L'obscurité étant très profonde, Nicolazic commanda d'aller chercher « le cierge béni de la Chandeleur, avec un tison pour l'allumer ».

Alors, tous se mirent à l'œuvre, et l'on retira du sol la vieille statue qui gisait là depuis 900 ans.

Endommagée par un long séjour en terre, rongée aux extrémités, elle conservait néanmoins des plis de la robe et même des restes de couleur blanc et azur qui permettaient de la reconnaître.

Comme il sera prouvé...

23° — C'est la vérité que :

L'Eglise a autorisé le diocèse de Vannes à célébrer par un office propre l'Invention de la statue de sainte Anne par Nicolazic, dans le champ du Bocenno, le 7 mars 1625.

Cet office, composé par Dom Guéranger, ne fut accepté qu'après de longues hésitations, à cause de l'objet même

de la fête : « Manifestatio imaginis Sanctae Annae ». — La Congrégation ne croyait pas devoir accorder une consécration canonique à un récit qu'elle appelait une pieuse légende. Grâce à monseigneur Ferrata, alors secrétaire de la Sainte Congrégation, les Pères é mirent un vote favorable, et voici les raisons qu'il leur présenta et qui firent tomber leur opposition : « Cette prétendue légende est le fond même de la Dévotion ; et puisque l'Eglise avait déjà approuvé le Pèlerinage lui-même, l'avait enrichi de précieuses faveurs, avait couronné la statue qu'on y vénère, *n'avait-on pas donné par là même à l'événement la valeur d'un fait historique ?* » (Die xxvi mai 1876).

La fête de la « Manifestatio Imaginis Sanctae Annae » est du rite double majeur.

Comme il sera prouvé...

24° — C'est la vérité que :

Le samedi, 8 mars, au matin, pendant que les gens du voisinage se rendaient au Bocenno pour voir la statue, Yves Nicolazic et Julien Lézulit allèrent montrer à Dom Silvestre Roduez les douze quarts d'écus trouvés la veille dans la maison de Nicolazic et raconter le grand événement de la nuit.

Le recteur se montra aussi intraitable qu'auparavant. Il alla jusqu'à qualifier Nicolazic d'hypocrite et d'imposeur. Les pièces d'argent, c'est lui qui les avait supposées ; et que voulait-on que le recteur fit du morceau de bois pourri qu'on avait sorti de terre ? C'était le diable qui était en tout cela.

Le vicaire ajouta qu'il fallait être fou pour croire à ces extravagances. — Les deux paysans se retirèrent respectueusement, sans rien répliquer. Nicolazic s'était contenté de dire : « il n'y a plus rien à faire ici ».

Ils ne furent pas plus heureux chez les pères capucins d'Auray, qui, malgré les événements de la nuit précédente, ne voulurent rien changer à leur manière de voir.

Comme il sera prouvé...

25° — C'est la vérité que :

Le lundi soir, 10 mars, et surtout le mardi 11, les pèlerins arrivaient en foule à Keranna, non seulement des localités les plus voisines, mais des régions lointaines de la Basse-Bretagne. La veille, Nicolazic avait entendu comme le bruit d'une multitude en marche. C'était un présage ; maintenant, c'était la réalité. Quelques pèlerins étaient partis de chez eux le jour même où la statue était découverte.

Ces pèlerins priaient et faisaient des offrandes. La statue avait été placée sur le talus voisin ; — les pièces de monnaie et les pièces d'argent, d'abord éparses sur le sol, au pied de l'image, furent recueillies dans un plat d'étain, placé sur un escabeau.

Comme il sera prouvé...

26° — C'est la vérité que :

Lorsque le recteur apprit ce qui passait, il entra dans une violente indignation. Sur le champ, il dépêcha Dom Thominec à Keranna, pour mettre fin à ce qu'il regardait comme un scandale. Le vicaire arrive tout en colère. Il va droit à la statue, la renverse dans le fossé ; puis, se retournant vers l'escabeau, il fait voler le plat d'étain avec tout ce qu'il contient. Puis, il interpelle vivement Nicolazic et lui reproche d'avoir provoqué cet attroupeement. Après quoi, il signifia à tous les pèlerins de s'en retourner chez eux, menaçant en particulier ceux de Pluneret d'excommunication. « Aucun prêtre, leur dit-il, ne vous donnera l'absolution, si vous ne rentrez immédiatement chez vous, ou si vous avez l'audace de revenir ici ». Cette sortie violente produisit une grosse émotion sur les gens de la paroisse.

Quant à Nicolazic, aucune marque de mécontentement ne parut sur son visage ; il ne répliqua rien et se mit tranquillement à ramasser les offrandes éparpillées sur le sol.

Les jours suivants, il y eut encore grande affluence de pèlerins et leur nombre augmentait sans cesse.

Comme il sera prouvé...

27^e — C'est la vérité que :

Le soir de ce même jour, Yves Nicolazic fut transporté miraculeusement à l'endroit de la chapelle et, dans ce ravissement, Dieu lui fit goûter des joies capables de le dédommager de toutes les contradictions.

Comme il sera prouvé...

28^e — C'est la vérité que :

L'évêque de Vannes, M^{sr} de Rosmadec, mis au courant, par différents rapports, des événements qui se passaient à Keranna, donna commission à missire Jean Bullion, bachelier en Sorbonne et recteur de Moréac, de procéder à une enquête.

L'interrogatoire eut lieu le mercredi, 12 mars 1625, au presbytère même de Pluneret, où le commissaire de l'évêque convoqua Nicolazic. Il eut lieu devant le recteur, le vicaire, le prêtre Yves Richard et un clerc nommé Jean Burguin.

A toutes les questions qui lui furent posées, Nicolazic répondit avec netteté et sans embarras. Le procès-verbal fut signé de tous les témoins.

Comme il sera prouvé...

29^e — C'est la vérité que :

L'évêque, en lisant la déposition de Nicolazic, et en apprenant que les pèlerins accouraient toujours à Keranna, voulut voir et interroger lui-même le Voyant.

Il le convoqua à se rendre auprès de lui, au château de Kerguehennec, où demeurait M. du Garo, ancien membre du parlement de Bretagne, son beau-frère. Il lui fit faire le récit de tout ce qui lui était arrivé, questionna, discuta, demanda des éclaircissements...

Nicolazic répondit à tout, ingénument et d'une façon judicieuse.

M. du Garo, qui assistait à l'entrevue, et rompu à tous les secrets de la procédure, prit texte du récit qu'il venait d'entendre, fit des objections, signala des impossibilités,

tourna et retourna les affirmations du paysan, posa des questions captieuses...

Nicolazic ne se trouva jamais en défaut, ce qui produisit sur l'évêque et M. du Garo la meilleure impression.

Comme il sera prouvé...

30^e — C'est la vérité que :

L'évêque fit procéder ensuite à un examen plus approfondi, où les faits seraient discutés et interprétés au point de vue canonique et théologique.

Les pères capucins de Vannes en furent chargés.

Sur l'ordre de l'évêque, ils gardèrent Nicolazic pendant quelques jours dans leur couvent de Calmont-Haut, à Vannes. Chacun d'eux le soumit à un examen minutieux, le questionna, l'étudia... on le fit communier... Puis on l'ajourna à quinze jours.

Pendant cet intervalle, la communauté se mit en prière ; les Théologiens étudiaient les questions en commun, pendant que d'autres religieux prenaient des informations sur les mœurs et la vie du Voyant.

Les quinze jours expirés, Nicolazic retourna au couvent de Vannes. Il lui fallut donner de nouvelles précisions, répondre aux difficultés qui s'étaient présentées à l'esprit des juges. Ses réponses furent aussi satisfaisantes que la première fois.

Deux religieux l'accompagnèrent, à son retour, jusqu'à la chapelle de Béléan, sur la route de Vannes à Keranna. Ils firent un dernier effort pour découvrir le fond de son âme. A la solennité des interrogatoires succédait le libre abandon de la conversation familière. La tactique était habile. Le paysan, n'étant plus sur ses gardes, laisserait peut-être échapper des aveux compromettants ou des réponses embarrassées. Mais comment pouvait se compromettre un homme qui parlait toujours avec ingénuité et sincérité ?

Le rapport des capucins à l'évêque concluait qu'à leur avis le Voyant était véridique dans ses déclarations, et qu'il était opportun de construire une chapelle à Keranna.

Comme il sera prouvé...

31° — C'est la vérité que :

Monseigneur Sébastien de Rosmadec, avant de prendre une décision définitive, pria les pères capucins de se transporter sur le théâtre des événements et de lui faire un nouveau rapport sur ce qui s'y passait.

Les religieux passèrent plusieurs mois à Keranna. Les rapports qu'ils adressaient à l'évêque étaient tous favorables. L'affluence des pèlerins était considérable. Ils priaient avec beaucoup de ferveur. Les aumônes, abondantes pour l'époque, donnaient l'espoir qu'elles suffiraient pour construire la chapelle demandée par sainte Anne. M. de Kerloguen, propriétaire foncier de la terre du Bocenno, accordait tout le terrain nécessaire et établissait une fondation. Les prêtres de la paroisse ne faisaient plus opposition.

L'évêque finit par accorder l'autorisation demandée.

On pouvait commencer la construction d'une chapelle au Bocenno, et célébrer la messe le jour de la fête de sainte Anne, 26 juillet de cette même année 1625. — (Cette messe sera célébrée par Dom Roduez, — recteur de la paroisse).

Comme il sera prouvé...

32° — C'est la vérité que :

Les contradicteurs les plus violents de Nicolazic ont, les uns après les autres, rendu hommage à sa bonne foi, reconnu la véracité de ses paroles, et ils sont venus s'incliner avec respect devant l'image qui était le signe sensible de sa mission.

Et c'est la vérité aussi que le ciel est manifestement intervenu pour les châtier de leur faute et pour les amener à faire réparation.

Comme cela sera prouvé par les cas de Dom Thominec, vicaire à Pluneret, de dom Roduez, recteur, de Marc Erdeven, paysan du village de Keranna, du sieur de Coat-

menez, gentilhomme des environs, qui exerçait une fonction publique importante.

Comme il sera prouvé.

33° — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic n'était pas un imposteur.

Cette opinion est inconciliable avec tout ce que l'on sait de lui par les témoignages les plus véridiques, comme avec l'estime qu'avaient pour lui ceux qui le connaissaient.

Aucune raison ne le portait à monter une mystification : ni le désir de l'argent, — il était extraordinairement désintéressé ; ni le désir de se faire valoir, — il était porté à s'effacer le plus possible.

Les enquêtes auxquelles il a été soumis, nombreuses et minutieuses, n'ont fait découvrir en lui le moindre embarras, la moindre hésitation, la moindre contradiction.

Dans l'hypothèse où il aurait voulu tromper, son imposture aurait entraîné la complicité de beaucoup de gens qui n'avaient aucun intérêt à mentir.

Comme il sera prouvé...

34° — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic n'est pas un halluciné.

A quelque moment qu'on le prenne, on ne voit en lui aucune des marques qui caractérisent les hallucinés.

Avant les apparitions. — Ce n'est ni un rêveur, ni un intempérant, ni un esprit faible, ni un mystique dans le sens péjoratif du mot, ni un mélancolique.

Pendant les apparitions. — Tandis que les visions des hallucinés sont toujours les mêmes, vaporeuses, imprécises, incohérentes, stériles... les visions de Nicolazic possèdent une netteté remarquable, une variété prodigieuse, l'enchaînement continu, une progression harmonieuse, la prédiction de choses imprévisibles et qui, pourtant, s'accomplissent.

Après les apparitions. — L'halluciné se détraque de plus en plus, perd la possession de lui-même. Nicolazic,

au contraire, après avoir reçu les visites de sainte Anne, et avoir été investi par elle d'une mission, se révèle un homme supérieur.

Comme il sera prouvé...

35° — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic, après avoir réussi à faire accepter du clergé le message de sainte Anne, accomplit avec une égale maîtrise la deuxième partie de son mandat : construire une chapelle dans le champ du Bocénno.

Autant l'entreprise paraissait au-dessus des moyens d'un simple paysan qui ne sait ni lire ni écrire, et qui ne parle que le breton, autant Dieu, qui lui donne une fonction exceptionnelle, lui donne aussi des qualités exceptionnelles pour la remplir.

Comme il sera prouvé...

36° — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic fut le trésorier désintéressé de l'entreprise. Il se chargea du soin de recueillir lui-même les offrandes des pèlerins ; il avait le don de les rendre abondantes ; il les consacrait scrupuleusement à l'œuvre ; malgré l'insistance de certains pèlerins qui voulaient lui faire des dons personnels, il ne voulut jamais garder pour lui ou pour sa famille l'argent qu'on lui proposait.

Comme il sera prouvé...

37° — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic faisait lui-même les marchés, soldait les fournisseurs, réglait les dépenses dans les divers chantiers ; sa mémoire était si fidèle qu'il n'oubliait rien. Ni le sénéchal d'Auray, ni le représentant de l'évêque, qui venaient régulièrement contrôler sa gestion, n'y relevèrent jamais la moindre erreur.

Comme il sera prouvé...

38° — C'est la vérité que :

Grâce à l'initiative de Yves Nicolazic, sainte Anne obtint un droit de corvée dans les paroisses voisines, à

quatre ou cinq lieues à la ronde, qui dura jusqu'à la fin des travaux, sans autre paiement que la récompense que les braves gens attendaient dans le paradis.

On le voyait à la tête de files interminables de charettes qui se dirigeaient vers le Bocénno ; et, dans ces rassemblements, il ne se produisait ni confusion, ni murmures, ni excès d'aucune sorte, — tant le prestige de Nicolazic était grand auprès de ces travailleurs de bonne volonté.

Comme il sera prouvé...

39° — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic était le directeur des travaux. Rien n'échappait à sa vigilance. Il surveillait — jusqu'à l'architecte lui-même, qu'il soupçonnait de vouloir faire trop petit.

Et, plus tard, lorsque les religieux Carmes, placés par l'évêque à la tête du nouveau pèlerinage, prendront la direction des travaux, et hésiteront à faire des dépenses qu'ils ne jugent pas nécessaires, Yves Nicolazic, fort des promesses de sainte Anne, protestera contre les calculs d'une prudence trop humaine.

Comme il sera prouvé...

40° — C'est la vérité que :

Le souci de manier tant d'argent, de régler tant d'affaires, loin de troubler un homme qui n'avait pas la ressource de l'écriture pour aider sa mémoire, le laissait dans une parfaite tranquillité d'esprit. Son égalité d'humeur était si grande qu'il n'avait jamais l'air d'avoir des préoccupations. Au milieu des ouvriers comme au milieu des pèlerins, il conservait toujours dans le regard, dans la physionomie et dans son parler, la même douceur et la même affabilité.

Comme il sera prouvé...

41° — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic, même après que, sa présence n'étant plus nécessaire à Keranna, il se fut retiré dans sa

métairie au bourg de Pluneret, et qu'il eut repris son métier de laboureur, ne demeura pas étranger à l'œuvre qu'il avait fondée. Il avait sa cellule réservée chez les religieux ; il circulait en toute liberté dans leur couvent ; il mangeait souvent à leur table. Aux jours de grand pardon, on lui imposait l'honneur de porter en procession la grande bannière de sainte Anne.

Comme il sera prouvé...

42° — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic continua à recevoir la visite de sainte Anne, même après qu'il eût rempli sa mission. Plusieurs années avant sa mort, elle lui apparaissait tous les ans, vers le jour de sa fête, avec un regard et un visage doux et gracieux, sans toutefois lui adresser la parole.

Comme il sera prouvé...

43° — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic a été favorisé du don de prophétie.

Il a annoncé qu'il découvrirait l'ancienne image de sainte Anne dans un endroit que la Sainte lui ferait connaître.

Il a fait des prédictions relativement au pèlerinage, qui paraissaient invraisemblables au moment où il parlait. Il disait : « les pèlerins ne cesseront pas de venir ici ». Il disait encore : « l'argent ne fera jamais défaut ; plus on dépensera pour la gloire de sainte Anne, plus les fidèles apporteront d'offrandes ». — Il disait : « Il s'accomplira ici des merveilles en abondance... » — Et ces prédictions ne cessent de se réaliser depuis trois cents ans.

Comme il sera prouvé...

44° — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic a eu une foi éminente, au-dessus de l'ordinaire.

Il avait une très grande dévotion pour la Sainte Vierge. Il récitait son chapelet tous les jours. Il avait son chape-

let en allant et venant. Il récitait son chapelet pendant les insomnies. C'était pour lui le moyen de s'entretenir en de bonnes pensées.

Il avait une dévotion extraordinaire pour sainte Anne. Il se faisait en quelque sorte l'apôtre de son culte. Il lui était si dévoué qu'il laissa ses propres affaires pour se consacrer entièrement à l'œuvre dont elle l'avait chargé.

Il avait le culte de l'Eucharistie. Il communiait les dimanches et les principales fêtes de l'année.

Il avait le culte de la croix.

Il avait à cœur la beauté de la maison de Dieu.

Il s'empressait d'obéir aux ordres et aux invitations de l'évêque de Vannes.

Comme il sera prouvé...

45° — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic a pratiqué la vertu d'Espérance d'une manière éminente. Dans les circonstances difficiles où le plaçait l'opposition des prêtres de la paroisse, quand on le menaçait d'excommunication, s'il continuait à obéir aux ordres de sainte Anne, il avait une confiance inébranlable dans les promesses du ciel ; il savait que la grâce triompherait de toutes les difficultés.

Les persécutions, les menaces, les railleries, les mauvais traitements, il accepte tout sans se plaindre. Au milieu des contradictions de toute sorte, son refuge c'est la prière. Le ciel vient confirmer sa confiance par des prodiges. Il lui fait découvrir la statue de sainte Anne dans la terre du Bocenno. Un jour Nicolazic trouve sur sa table douze quarts d'écus dont il est impossible d'expliquer naturellement la provenance. Une autre fois, la caisse des Carmes est miraculeusement accrue de la somme de 900 livres dont on avait besoin pour exécuter des travaux demandés par Nicolazic.

Comme il sera prouvé...

46° — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic a eu la vertu de Charité d'une manière éminente. Sa charité envers Dieu se voit dans son obser-

vation scrupuleuse des commandements de Dieu et de l'Eglise ; dans ses communions fréquentes ; dans sa dévotion au Rosaire, qu'il récitait « pour s'éloigner du péché et pour arrêter toujours son esprit en Dieu ».

Sa charité envers le prochain se voit dans la patience qu'il montre à l'égard de ses contradicteurs, dans son respect à l'égard des prêtres qui lui font les plus terribles menaces ; dans son habitude de faire dire des messes pour les âmes du purgatoire ; dans son empressement à trancher les différends entre les particuliers, quand on recourait à son arbitrage.

Comme il sera prouvé...

47^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic a eu la vertu de Prudence.

Tous ceux qui ont eu affaire à lui, hommes de loi, hommes d'église, gens du peuple, sont unanimes à reconnaître son bon jugement.

Si les gens du quartier le prenaient pour arbitre, c'était à cause de sa loyauté et de sa rectitude d'esprit ; lui-même recourait volontiers aux lumières des autres.

Les enquêtes longues, nombreuses, minutieuses, auxquelles il fut soumis, n'ont fait voir aucune trace d'incertitude, de contradiction ou d'embarras.

Ses premières lenteurs à obéir aux ordres de sainte Anne prouvent qu'il n'agissait ni avec précipitation ni par impulsivité.

La façon remarquable dont il a dirigé des travaux qui paraissaient au-dessus de ses forces révèle en lui autant de prudence que de zèle et d'activité.

Il recherchait la solitude pour être seul à seul avec ses propres pensées.

Comme il sera prouvé...

48^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic a eu la vertu de Justice.

Il s'est toujours fidèlement acquitté de ses devoirs de respect et d'obéissance à l'égard de ses supérieurs.

Il avait un tel respect des droits de chacun qu'il eût mieux aimé la perte du sien que de faire tort à qui que ce fût.

Il savait intervenir pour faire respecter la justice par les commerçants qui s'étaient établis à Keranna pour servir les pèlerins.

Comme directeur des travaux, il s'acquitta de ses fonctions avec une telle équité que personne n'eut jamais à se plaindre de lui.

Son amabilité à l'égard de tout le monde était telle qu'elle gagna le respect des gens du peuple, des personnes de qualité et des religieux.

Comme il sera prouvé...

49^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic avait la vertu de Tempérance.

Il acceptait les plus dures humiliations sans révolte et sans murmures. Il allait même au devant d'elles, pour obéir aux ordres de sainte Anne. Il parlait peu et toujours à propos. Il ne se départait de son calme que si on avait l'air de se défier des promesses de sainte Anne, et si on refusait de faire certaines dépenses pour l'embellissement de sa chapelle ou la construction du Couvent.

Pour ce qui est de la tempérance dans le boire et le manger, la mémoire de Yves Nicolazic est absolument irréprochable. Le P. Ambroise, capucin, nommé par l'évêque pour faire une enquête sur la vie de Nicolazic, dit dans un écrit de sa main que « ce paysan était aimé de ses voisins... point ivrogne ni avaricieux ». Le P. Hugues, prieur des Carmes, qui a écrit un livre sur les origines du pèlerinage de sainte Anne, et qui a connu personnellement Nicolazic, dit de même qu'il n'était pas « intempérant ».

Comme il sera prouvé...

50^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic a eu la vertu de Force.

Cette vertu se montre dans le calme qu'il sait garder au milieu des contrariétés les plus vives.

Elle se montre aussi dans l'accomplissement du double mandat que lui confie sainte Anne.

1. — Faire accepter son message de ceux dont l'approbation est absolument indispensable. Ses premiers échecs n'abattent pas son courage. Il se rend à Auray, à Kerguehenec, à Vannes... Au cours des enquêtes, ne sachant ni A ni B, ignorant l'art du raisonnement et de la discussion, il réussit à faire accepter à des théologiens, à des canonistes, à des juristes, défiants et prévenus, rompus aux artifices de la procédure, la réalité des visions qu'il a eues et des paroles qu'il a entendues, en leur imposant la conviction qu'il ne ment pas et qu'il n'est pas victime d'une illusion.

2. — Une fois l'autorisation de construire la chapelle accordée, Nicolazic se met résolument à l'œuvre. Un autre homme se révèle en lui. Il sera capable de toutes les hardiesses, de tous les succès. Aucun obstacle ne le rebute : ni le labeur qu'il s'impose, ni la diversité des occupations qu'il assume, ni les railleries des personnages qui le critiquent, ni la nécessité de négliger ses propres intérêts, ni le découragement de ses auxiliaires.

Elle se montre aussi dans la sérénité dont il fit preuve avant de mourir, en répétant le mot qui lui était familier : « La volonté de Dieu ! La volonté de Dieu ! »

Comme il sera prouvé...

51^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic était détaché des biens de ce monde.

Il faisait aux pauvres de très larges aumônes.

Les honoraires qu'il remettait au prêtre pour les âmes du purgatoire étaient extraordinaires pour un homme de sa condition.

Il aimait mieux subir des pertes que de nuire à qui que ce fût.

Il était tout disposé à employer tout son bien pour la construction de la chapelle. Lorsque les pèlerins enle-

vaient son foin et son blé, il disait : « ça m'est aussi indifférent que si je ne possédais rien au monde. Je ne me soucie que d'une seule chose, que sainte Anne soit honorée. »

Il n'a enrichi ni sa famille ni ses héritiers. Les dons personnels qu'on lui offrait, il les versait intégralement dans la caisse du pèlerinage. Il y versait même le produit de ses modestes économies.

Comme il sera prouvé...

52^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic a eu la vertu d'humilité à un très haut degré. Il ne reculait pas devant les humiliations ; il allait même au-devant d'elles. C'est malgré lui, et après de longues résistances, qu'il est sorti de son obscurité. Irréductible, quand il s'agissait de justifier son message, il était d'accord avec ses contradicteurs pour reconnaître son indignité personnelle.

Il repoussait les éloges et les félicitations qu'on lui adressait comme au messager de sainte Anne.

Pour se dérober aux hommages qu'on lui rendait, il résolut de quitter le village de Keranna, et de se retirer dans sa métairie de la Salle-au-Val, qu'il possédait près du bourg de Pluneret.

Comme il sera prouvé...

53^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic n'a pas donné le moindre commencement d'exécution aux ordres reçus de sainte Anne avant d'en avoir obtenu l'autorisation de l'autorité ecclésiastique.

Le mardi, 10 mars 1625, au matin, une multitude de pèlerins accourus de toutes parts avait envahi le champ du Bocenno pour saluer la statue découverte trois jours auparavant. Le vicaire de la paroisse vint faire cesser la manifestation ; et, interpellant Nicolazic devant tout le monde, il lui reprocha d'avoir provoqué ce rassemble-

ment (ce qui eût été effectivement un manquement grave à l'égard de l'autorité ecclésiastique, à laquelle il appartient seule d'établir et de régler un culte public).

Mais le vicaire se trompait, comme du reste il l'a reconnu lui-même formellement quelque temps après. Nicolazic n'était pour rien dans cet attroupement. Pour se conformer aux ordres de sainte Anne, il s'était borné jusqu'alors à transmettre, à différentes reprises, aux prêtres de la paroisse le message qu'il avait reçu du ciel, et à découvrir dans la terre du Bocenno la statue qui devait être le signe de sa mission. Il ne dépendit pas de lui que la foule vint ou ne vint pas contempler la sainte image. Il laissait les événements s'accomplir en attendant que l'accord fût établi entre la volonté de sainte Anne et celle de l'Autorité compétente.

Comme il sera prouvé...

54° — C'est la vérité que :

Dans l'accomplissement de la mission extraordinaire que sainte Anne lui donna de construire un nouveau sanctuaire en son honneur, Yves Nicolazic ne s'est jamais départi du respect et de l'obéissance à l'égard de l'autorité ecclésiastique.

Il accepta tous les rendez-vous que lui proposèrent l'évêque et les commissaires de l'évêque. Il accepta également les enquêtes nombreuses auxquelles on crut devoir le soumettre. Jamais il ne donna le moindre commencement d'exécution à l'ordre reçu de sainte Anne, avant d'avoir l'autorisation formelle de l'évêque, qui ne l'accorda qu'après de très longs délais ; elle lui fut enfin accordée, dans une dernière entrevue à Auray, dans les premiers jours de juillet, cinq mois après la découverte de la statue.

Le P. Hugues, contemporain de Nicolazic, historien du pèlerinage écrit :

« Je ne sais qu'admirer davantage : ou la docilité et la fidélité du bon Nicolazic, pour obéir à la révélation qui lui commandait de consulter son recteur après tant de rebuts ;

ou bien sa prudence à ne rien vouloir entreprendre sans les ordres établis dans l'Eglise pour autoriser les desseins qu'il savait être de Dieu. »

Le P. Mathias de Saint-Bernard, également contemporain écrit :

« Chéri du ciel, maltraité des hommes, et méprisé de quelques-uns comme un fol écervelé, il mérita enfin par son obéissance le succès heureux de ses révélation, et vit avec contentement sa persévérance et sa fidélité couronnées par la naissance d'une des plus célèbres dévotions du christianisme ».

Le jour même de l'entrevue avec l'évêque, à Auray, Nicolazic disait, en revenant au village de Keranna :

« Enfin, je vais pouvoir obéir à ma bonne Maitresse ! »

Et plus tard, soit dans l'accomplissement de sa mission, soit après, on n'eut à lui reprocher aucune parole, aucun acte, aucune attitude qui fût en contradiction avec cet esprit d'obéissance et de soumission parfaite à l'autorité ecclésiastique.

Comme il sera prouvé...

55° — C'est la vérité que :

La mort d'Yves Nicolazic fut précieuse devant Dieu.

Les religieux carmes, directeurs du pèlerinage qu'il avait fondé, apprenant qu'il était gravement malade, le firent transporter chez eux, dans l'infirmerie du couvent. Pendant les six jours qu'il vécut encore, il édifia tous les religieux par sa résignation, sa patience et son humilité, qui se montrait reconnaissante des moindres services qu'on lui rendait, et surtout par la grande sérénité de son âme devant la volonté de Dieu.

Il se confessa plusieurs fois, reçut le saint Viatique et, le mal s'aggravant, il voulut aussi recevoir l'Extrême-Onction en pleine connaissance.

Aussitôt muni du secours de l'Eglise, il entra en agonie et perdit la parole. Autour de son lit, quelques religieux l'assistaient. L'un murmurait à son oreille des invocations saintes, avec le nom de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de sainte Anne ; les autres récitaient les prières

liturgiques, s'attendant à chaque minute à le voir expirer. Son fils était présent à l'agonie.

Tout à coup, ses traits bouleversés par la souffrance se transfigurèrent. Son visage prit une expression extraordinaire de joie et de beauté. Ses yeux, tout à l'heure éteints, se fixèrent avec ravissement sur un objet qui paraissait venir d'en haut.

« Que regardez-vous ainsi ? lui demandèrent les Religieux. Et quels sentiments éprouvez-vous ? » Nicolazic, qui avait comme perdu la parole, répondit d'une voix très calme et très intelligible : « Je vois la sainte Vierge et madame sainte Anne, ma bonne maîtresse ».

Puis, il se tut.

A ces mots de sainte Anne, son confesseur fut inspiré de lui demander une dernière déclaration. Il alla prendre la statue et, la présentant à Nicolazic, il lui dit : « Est-il vrai que vous ayez trouvé miraculeusement cette image, ainsi que vous l'avez affirmé un grand nombre de fois ? »

— « Oui », répondit le mourant.

— « Avez-vous toujours votre confiance en sainte Anne, et êtes-vous heureux de mourir à ses pieds ? »

— « Oui », dit-il encore.

— « Eh bien ! l'heure est venue de paraître devant Dieu, baisez la sainte image ».

Il baisa la statue avec tendresse et respect, et, perdant de nouveau la parole, il ne tarda pas à expirer, en présence de tous les religieux que l'on avait convoqués par le son de la cloche.

C'était le 13 mai 1645. Yves Nicolazic avait 63 ans.

Comme il sera prouvé...

56^e — C'est la vérité que :

Le corps d'Yves Nicolazic fut inhumé dans la chapelle de sainte Anne, à l'endroit même où il avait trouvé l'image de la sainte, ainsi qu'il en avait plusieurs fois manifesté le désir.

Après la construction de la basilique actuelle, le corps a été transféré au bas de l'édifice, du côté de l'Épître, sous

l'autel de saint Yves, patron de Nicolazic. C'est là qu'il repose encore aujourd'hui.

Comme il sera prouvé...

57^e — C'est la vérité que :

Yves Nicolazic était regardé même de son vivant comme un homme de très grande vertu, et après sa mort comme un véritable saint.

Le Père Ambroise, de Brest, religieux capucin de grand mérite, chargé, par l'évêque de Vannes, de faire une enquête sur la vie de Nicolazic, répondait à ceux qui traitaient le voyant de « paysan qui a perdu la tête » : « je vous le dis en vérité, je voudrais être aussi parfait dans ma condition que lui dans la sienne ».

Le Père Kernatoux, de la Compagnie de Jésus, historien de grande valeur, après avoir raconté toutes les merveilles de la vie et de la mort de Nicolazic, se défend de le ranger parmi les personnages que l'on canonise, par déférence pour l'Eglise à qui seule il appartient de se prononcer.

Le Père Hugues de Saint-François, religieux carme et prieur du couvent de Sainte-Anne, qui a vécu longtemps dans l'intimité de Nicolazic, historien consciencieux du pèlerinage et théologien très prudent, ne craint pas de dire qu'il est « bienheureux dans le ciel ».

L'Obituaire des carmes de Sainte-Anne, après avoir noté que Nicolazic décéda dans le couvent et qu'il fut inhumé dans la chapelle, ajoute un qualificatif qu'on n'y a osé inscrire à la suite d'aucun autre nom, même de religieux : « Mort saintement ».

M^{sr} de Ségur, dans ses « Merveilles de Sainte-Anne d'Auray », écrit ceci en 1876 : « Nicolazic était devenu un véritable saint, tout détaché de la terre, ne vivant plus que pour le bon Dieu, la sainte Vierge et sainte Anne ».

M^{sr} de Ségur séjourna longtemps à Kermadio, dans la paroisse de Pluneret, et il vint très souvent à Sainte-Anne d'Auray. Outre ce qu'il a appris par les ouvrages

antérieurs, il connaît la réputation de sainteté, dont jouit le serviteur de sainte Anne, et ce qu'il écrit en est l'écho.

Les chapelains qui, depuis la Révolution, se sont succédé au service du pèlerinage, ont constaté autour d'eux la réputation de sainteté de Nicolazic. Hippolyte Le Gouvello, dans son ouvrage « Pierre de Keriolet » (p. 335), cite le témoignage de l'un d'eux : « Le chapelain actuel de Sainte-Anne affirme qu'il a entendu dire dans son enfance à un vieux prêtre, qu'il existait aux archives des carmes (de Sainte-Anne) toutes les pièces nécessaires pour faire déclarer Vénérables Yves Nicolazic et Pierre de Keriolet, ces deux grands serviteurs de Sainte Anne ; mais la Révolution a tout brûlé. Non contente de jeter au vent les reliques des Saints, elle a détruit aussi les titres inestimables des justes qui n'étaient pas encore canonisés ».

Comme il sera prouvé...

58° — C'est la vérité que :

La mission confiée par sainte Anne à Yves Nicolazic : « Dieu veut que je sois honorée ici. Je désire que ma chapelle soit rebâtie au plus tôt et que vous en preniez soin », fut couronnée du succès le plus prompt et le plus merveilleux. »

Du jour au lendemain, le village de Keranna, perdu au milieu des landes bretonnes, totalement inconnu jusqu'à ce jour, devient, depuis les événements du 7 mars 1625, l'endroit le plus populaire et le plus fréquenté de toute la Bretagne armorique.

Le 26 juillet de cette même année, le jour de la fête de sainte Anne, quand l'évêque de Vannes eut permis une première fois d'y célébrer la messe, plus de cent mille pèlerins entouraient l'autel.

Et depuis plus de trois cents ans, le mouvement de la dévotion ne s'est pas ralenti, les flots de pèlerins succédant à d'autres flots, dans une sorte de courant ininterrompu.

Au bout de deux ans, l'évêque, qui avait fait preuve d'une si grande discrétion dans les débuts de l'Affaire de

Keranna, ne put s'opposer à la force de la poussée populaire, et il établit dans le village de Nicolazic une communauté de religieux carmes, pour organiser et pour diriger une dévotion qui s'avérait comme la plus grande de toute la province et une des plus grandes du monde entier.

Des foules innombrables y accourent des neuf diocèses bretons (Vannes, Quimper, Léon, Tréguier, Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Rennes, Nantes), et des provinces voisines, Normandie, Maine, Anjou, Touraine...

Ces pèlerins appartiennent à toutes les catégories sociales : noblesse, bourgeoisie, peuple et tiers-état. On voit parmi eux des évêques, des prêtres, des princes, des paysans, des marins, des familles, des paroisses...

Il est inouï qu'il y ait un seul jour dans l'année sans qu'il y ait quelque pèlerin à se rendre à Sainte-Anne. Les jours où l'affluence est la plus considérable sont le 7 mars, le 26 juillet, les trois jours fériés de la Pentecôte, le jour de la Saint-Louis, le jour de la Saint-Michel.

La plupart des pèlerins font le voyage à pied.

Le pèlerinage se continue par des actes de pénitence. On prie auprès de la Fontaine sainte, auprès de la Scala-Sancta (qui est une reproduction de celle de Rome), dans les deux cloîtres, dans la chapelle, devant les reliques de la Sainte, devant l'Image miraculeuse... Il y a des pèlerins qui font le tour de la chapelle à genoux nus. D'autres s'en retournent chez eux désolés de n'avoir pu, tant les flots de pèlerins sont pressés, s'agenouiller devant l'autel de la dévotion...

Ils se confessent. Les religieux carmes font appel à leurs frères des autres couvents et mettent à leur disposition, aux jours où l'affluence est la plus grande, jusqu'à quatre-vingts confesseurs. Ils communient. A certains jours, on compte jusqu'à 30.000, 40.000 communions.

Dès le début, les pèlerins se font une loi d'assister à la Messe et de communier. Cette coutume a continué depuis. Suivant les historiens, c'est à elle que l'on doit principalement l'entretien et l'affluence des pèlerins.

La Bretagne passe par Sainte-Anne d'Auray qui devient pour elle un foyer intense de vie surnaturelle. Il est impossible que les pèlerins traversent cette atmosphère de piété intense sans que leur foi devienne plus vive et plus profonde.

Parmi les causes providentielles qui ont eu une merveilleuse influence pour maintenir les pratiques religieuses en Bretagne, et qui ont marqué, dans cette province, un splendide renouveau de vie chrétienne, il faut citer le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

Sainte-Anne d'Auray est, pour les Bretons, un pèlerinage national.

Le culte de sainte Anne fait partie de la piété bretonne.

« C'est notre mère à tous : mort ou vivant, dit-on,

A Sainte-Anne une fois doit aller tout breton ».

Et ce mouvement incessant de pèlerinage a duré au moins cent soixante ans, de l'année 1629 à l'année 1789, qui est le commencement de la Révolution française.

Sainte-Anne d'Auray est, depuis Nicolazic, le lieu le plus saint de la Bretagne.

Comme il sera prouvé...

59^e — C'est la vérité que :

Les troubles civils, qui ont régné en France de 1789 à l'époque où le gouvernement français a demandé au pape un Concordat, n'ont pas arrêté le mouvement du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

On eut beau expulser les religieux, directeurs du pèlerinage, prononcer des décrets d'exil et de mort contre les prêtres fidèles, — interdire les manifestations religieuses sous les peines les plus graves, — proscrire en particulier les « assemblées » de Sainte-Anne d'Auray comme « fanatiques et criminelles », — fermer la chapelle, établir des barrages sur les routes pour empêcher les fidèles d'approcher, ces mesures ne produisaient pas d'effet : les pèlerins s'y rendaient en foule à l'époque des fêtes traditionnelles, tout comme auparavant. — Lorsque les soldats leur barraient les chemins, ils regardaient de

loin la chapelle bénie où il leur était interdit de prier, et ne retournaient chez eux que lorsque la nuit arrivait. En Juillet 1799, un commissaire écrivait au gouvernement : « Jamais on ne parviendra à soustraire ce lieu au fanatisme..., on a beau fermer les portes, elles s'ouvrent toujours ; on irait jusqu'à les maçonner, le peuple continuera à venir ici ; qu'on réduise la chapelle en cendre, la place sera toujours fréquentée ».

Et le même fonctionnaire ajoutait dans un rapport : « Vous voulez détruire le pèlerinage, l'intolérance ne ferait que l'affermir... Vous voulez le bonheur du peuple, et vous lui enlevez une des jouissances auxquelles il tient davantage ».

Le pèlerinage a pu être contrarié par la Révolution ; il n'a pas été supprimé : tel un fleuve dont aucun barrage ne saurait endiguer le cours irrésistible.

Comme il sera prouvé...

60^e — C'est la vérité que :

Le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray est, de nos jours, aussi populaire qu'autrefois. Si les manifestations de la piété ont évolué avec les nouvelles exigences de la vie moderne, et avec les progrès accomplis dans les moyens de locomotion, le flambeau de la dévotion allumé ici, il y a trois siècles, rayonne encore maintenant avec autant d'éclat qu'au début.

Aux fêtes traditionnelles dont la physionomie n'est plus tout à fait la même se sont ajoutés des pèlerinages collectifs plus nombreux, organisés soit par des paroisses lointaines, soit par des cantons, soit même par des diocèses, auxquels participent un grand nombre de prélats et d'évêques ; des pèlerinages d'œuvres, cercles ouvriers, conférences de saint Vincent de Paul, Tertiaires ; des pèlerinages de personnages importants ou même de chefs d'Etat, qui ne croyaient mieux gagner les sympathies de la Bretagne qu'en venant rendre hommage à sa spéciale patronne dans le plus vénéré de ses sanctuaires : le duc d'Angoulême en 1814 ; la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, en 1823 ; la duchesse de Berry en 1828 ;

l'Empereur Napoléon III et l'Impératrice Eugénie en 1858 ; Mac-Mahon, président de la République, en 1874 ; — des fêtes particulières d'un intérêt plus général : le couronnement de la statue miraculeuse en 1868, la consécration de la Basilique en 1877 ; le pèlerinage national, après la guerre de 1870, en 1872 ; la plantation de la Croix de Jérusalem en 1886 ; les reliques de sainte Anne en 1890 et 1893 ; le pèlerinage des hommes en 1901 ; la réunion des jeunes gens en 1906 ; le congrès eucharistique de 1911 ; la Journée des Inventaires en 1906 ; les innombrables pèlerinages individuels des soldats bretons pendant la grande guerre ; l'inauguration du monument aux Morts, — le plus beau de France —, élevé à Sainte-Anne par les cinq diocèses bretons à la mémoire des 240 mille soldats bretons morts à la guerre, etc... etc..

Les uns disent : ici, tout est changé, le village a été transformé, il est devenu une petite ville ; la chapelle s'est agrandie, la tour s'est exhaussée, les costumes ont varié, le programme des cérémonies s'est modifié ; la physionomie des fêtes n'est plus la même qu'autrefois.

Et les autres disent, avec autant de raison : rien n'est changé, l'affluence n'a pas diminué, la piété n'est pas affaiblie ; la confiance en sainte Anne n'est pas ébranlée ; dans cette foule qui ne cesse d'accourir avec le même empressement depuis trois siècles, c'est toujours la même âme qui espère et qui prie.

Comme il sera prouvé...

61° — C'est la vérité que :

Des miracles nombreux sont venus authentifier l'origine surnaturelle du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

Sainte Anne déclarait à Yves Nicolazic qu'elle avait choisi ce lieu par inclination spéciale ; et quand il lui demandait de vouloir bien faire quelque miracle pour montrer la réalité de la mission qu'elle lui confiait, elle répondit qu'il pouvait compter sur Dieu et sur elle et qu'il en verrait bientôt en abondance.

Après les trente premières années, on en comptait déjà au moins 1300, répartis entre les régions de Bretagne et

des pays voisins d'où l'on venait en pèlerinage à Keranna ; les miracles de Sainte-Anne d'Auray étaient aussi soigneusement contrôlés que le sont aujourd'hui ceux qui se produisent à Lourdes. Ce n'est qu'après avoir subi victorieusement la double épreuve d'une enquête juridique et théologique, qu'on les publiait dans les recueils officiels avec l'autorisation ou, pour parler plus exactement, sur l'ordre exprès de l'autorité ecclésiastique.

A relire les procès verbaux des miracles, on voit que Sainte Anne était invoquée comme la bienfaitrice universelle à qui toutes les détreesses pouvaient recourir. Toutes les souffrances de tous les points de la province s'adressent à elle, et l'on croirait avoir devant soi une immense « cour des miracles » où se seraient donné rendez-vous toutes les formes de la misère humaine ; et, à écouter les cris de reconnaissance qui s'élèvent de partout, il semble qu'on assiste à une scène évangélique : les aveugles voient, les muets parlent, les sourds entendent, les paralytiques marchent, les malades guérissent, les incendies s'arrêtent, les démons fuient, les tempêtes s'apaisent, les captifs voient tomber leurs chaînes, l'innocence est justifiée, des enfants viennent égayer des foyers solitaires, les pains se multiplient, les morts ressuscitent...

Le P. Mathias, un des historiens du pèlerinage, écrit que le sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray « est la plus miraculeuse chapelle de l'Europe ».

Le double résultat que demandait Nicolazic était obtenu : 1° — il fallait que l'origine surnaturelle du Pèlerinage fût incontestable, — après tant de merveilles, on ne pouvait plus raisonnablement la mettre en question ; — 2° — il fallait qu'il y vint du monde pour honorer sainte Anne : les miracles y attireraient des foules en montrant clairement que le doigt de Dieu était là.

Comme il sera prouvé...

62° — C'est la vérité que :

La Bretagne entière, par la voix de ses cinq évêques (y compris celui de Nantes dont le siège se rattache

aujourd'hui non à la Métropole de Rennes, mais à la Métropole de Tours), a demandé que l'Église reconnût officiellement que sainte Anne est la patronne de toute la Province.

Le Bref, par lequel Pie IX autorisait le couronnement de la statue miraculeuse à Sainte-Anne d'Auray (1868), et le Décret qui érigeait en Basilique mineure la nouvelle église, « grande comme une cathédrale », réclamée par Nicolazic (22 mai 1874), constataient que sainte Anne était honorée dans le pays comme sa patronne spéciale dans le ciel.

L'Archevêque de Rennes, métropolitain de la Province, déclarait de son côté, (1868) que « de toutes les dévotions en honneur dans le pays, il n'y en a pas une qui le soit davantage que la dévotion à la bienheureuse Anne : la Bretagne la regarde comme sa patronne et sa mère... Elle n'est pas seulement la patronne des Vannetais, mais également la nôtre et celle de la Bretagne entière ».

Ces termes, empruntés au langage courant, n'ont pas cependant le caractère d'une consécration officielle.

En 1875, Rome accorda au diocèse de Vannes un office propre pour Sainte-Anne d'Auray. On y lit cette antienne suggestive au point de vue du patronage de sainte Anne : « *O Mater patriæ, Anna potentissima, Britonum tuorum salus esto* » ; — la patrie dont il s'agit ici, c'est évidemment la patrie bretonne.

En 1912, « l'archevêque de Rennes, les évêques de Nantes, de Vannes, de Saint-Brieuc, de Quimper, chefs des diocèses qui formaient autrefois la Bretagne, désireux de confirmer et d'accroître encore la piété des Bretons envers sainte Anne, leur patronne et leur protectrice, supplient humblement Sa Sainteté de leur permettre, pour leurs diocèses, d'introduire l'invocation de sainte Anne dans les litanies des Saints, avant sainte Marie-Madeleine ». Le pape écrivit de sa main : « *Juxta preces tantum* ». (Die 21 nov. 1912).

A l'occasion de la réforme du bréviaire et du propre diocésain, Pie X ayant décrété qu'on écarterait des calendriers locaux tous les saints qui ne seraient pas nés

dans le diocèse ou qui n'y auraient pas vécu, ou qui n'y exerceraient pas un patronage spécial, le diocèse de Vannes obtint naturellement le droit de conserver l'office propre de sainte Anne, — la Sainte y ayant pour ainsi dire élu domicile. Rennes, Quimper, Saint-Brieuc, Nantes, c'est-à-dire les quatre autres diocèses de la Province, manifestèrent le désir qu'on étendit jusqu'à eux le privilège de célébrer eux-mêmes la fête de sainte Anne avec l'office spécial, rite de 1^{re} classe et octave. Cette faveur trouvait un obstacle dans les nouvelles règles liturgiques. La Sacrée Congrégation des Rites refusait de l'accorder, à moins qu'on ne produisit un titre justificatif.

Or ce titre existait, et les évêques intéressés le firent valoir. Ils représentèrent que sainte Anne est la patronne du pays tout entier. Si son principal sanctuaire se trouve dans le diocèse de Vannes, son culte rayonne également dans toutes les parties de l'ancienne Province. Il suffisait de donner une reconnaissance *de droit* à ce qui existait déjà *en fait*.

La Congrégation des Rites n'hésita plus. Ce privilège fut accordé ; mais du même coup, le titre sur lequel s'appuyait la concession devenait authentique. Sainte Anne était officiellement déclarée cette fois « patronne de la Bretagne », — « *Patrona Provinciae Britanniae* ».

A cette occasion, de grandes solennités eurent lieu, auxquelles furent convoqués les évêques, les prêtres et les fidèles de toute la Province, le 26 juillet 1914.

Il s'y trouva des pèlerins innombrables ; la Bretagne acclamait, à la veille de la guerre, un patronage dont elle bénéficiait depuis trois siècles ;

« *O Mater patriæ, Anna potentissima, Britonum tuorum salus esto* ».

Comme il sera prouvé...

63° — C'est la vérité que :

Entre les faits de Lourdes et ceux de Sainte-Anne d'Auray, entre le cas d'Yves Nicolazic et le cas de Bernadette, il existe un parallélisme des plus frappants.

1° — La sainte Vierge ne vient déclarer à Lourdes qu'elle est l'Immaculée Conception qu'après que le Souverain Pontife lui a reconnu ce privilège. On n'est pas téméraire en regardant la déclaration de la Vierge comme une réponse et une confirmation à l'acte pontifical.

Coïncidence remarquable ! En 1623, le pape classait la fête de « *Sainte Anne, Mère de Marie* » au rang des fêtes gardées, appelant ainsi le peuple chrétien à participer aux honneurs liturgiques qu'on rendait à la Sainte. Or, en cette même année 1623, sainte Anne inaugurait à Keranna la série des manifestations où elle devait se désigner par le titre que venait de lui décerner le chef de l'Église : « *Je suis Anne, Mère de Marie* ».

2° — La mère et la fille se montrent toutes les deux, dans les apparitions, au sein d'une lumière éclatante et vêtues de blancheur immaculée.

3° — Avant de se faire connaître et de déclarer qui elles sont, elles préparent longuement, par des manifestations progressives, ceux qui doivent porter leur message, les façonnent peu à peu, les familiarisent avec le surnaturel, et les habituent au rôle difficile qu'ils auront à remplir : faire accepter un ordre venu du ciel.

4° — Sainte Anne dit à Nicolazic : « Dites à votre recteur que je demande ici une chapelle. Dieu veut que j'y sois honorée. »

La Sainte Vierge dit à Bernadette : « Allez trouver vos prêtres et dites-leur de me bâtir une chapelle ; je désire qu'il y vienne du monde. »

En termes presque identiques, la Vierge et sainte Anne expriment la volonté du ciel et créent les deux dévotions. La volonté divine est que les foules aillent toujours honorer la Vierge Immaculée à Lourdes, et la mère de l'Immaculée Conception à Sainte-Anne d'Auray.

5° — Par un privilège qui n'a pas été accordé, du moins dans la même mesure à d'autres pèlerinages très célèbres, des miracles, sévèrement contrôlés, se sont produits en si grand nombre à Lourdes et à Sainte-Anne d'Auray, que le récit en a rempli des volumes entiers : « *Domino sermonem confirmante sequentibus signis* ».

6° — La mère et la fille choisissent l'une et l'autre les intermédiaires les plus humbles, afin de laisser toute la place à la puissance de Dieu.

Yves Nicolazic était un chrétien exemplaire et ses vertus le recommandaient à l'estime de tous, mais il n'était qu'un simple villageois, illettré, ne sachant même pas le français, ce qui faisait dire à quelques-uns, au moment des apparitions, que ce n'était pas à des gens de cette sorte que le ciel confie de tels messages.

Bernadette était une pauvre enfant du peuple. Aujourd'hui, nous admirons en elle l'héroïcité de ses vertus. En 1858, on ne voyait en elle qu'une petite fille qui savait à peine sa prière et qui ne parlait que le patois.

Or la voix de ces humbles s'est fait entendre, et c'est elle qui attire des foules innombrables dans des endroits inconnus hier, et aujourd'hui devenus célèbres dans le monde entier.

Si rien ne semblait les destiner à jouer un grand rôle, rien aussi n'était plus éloigné de leurs propres pensées ; ce n'est pas sans résistance qu'ils acceptent le message qu'on leur propose ; ils sont les premiers étonnés qu'on ait recours à leurs services.

Mais, une fois convaincus de la réalité surnaturelle de leurs visions, ils sont, sans se départir jamais de leur humilité, inébranlables dans l'affirmation de la mission qu'ils ont reçue. Au cours des enquêtes juridiques, ils s'expriment avec une simplicité qui déjoue tous les pièges ; aux offres de bienfaiteurs indiscrets ; ils opposent un désintéressement invincible ; à tous les interrogatoires, ils répondent par des formules où les théologiens n'ont rien trouvé à reprendre.

Quand leur mission est remplie, ils disparaissent l'un et l'autre de la scène.

Tous les deux sont morts en prédestinés. Au moment de paraître devant Dieu, les deux voyants ont donné le même témoignage suprême à la réalité de leur mission. A l'un, on demande : « Est-il vrai que vous avez trouvé miraculeusement l'image de sainte Anne, ainsi que vous l'avez affirmé un grand nombre de fois ? ». A l'autre, on

demande s'il était bien vrai qu'elle eût vu Notre-Dame et qu'elle eût rapporté fidèlement ses paroles.

A cette question qui empruntait à la circonstance une importance capitale, chacun des deux voyants répondit par un « oui » nettement affirmatif.

Bernadette est entrée dans la gloire.

Aux fêtes du 3^e centenaire des Apparitions de Keranna, un des prédicateurs de la fête disait : « Que fera-t-on pour celui qui est incontestablement le premier et le plus grand serviteur de sainte Anne en Bretagne ?... Après trois siècles écoulés, on voit mieux l'importance de son rôle et la portée de ses déclarations... Ce qui nous frappe aujourd'hui avec une impressionnante évidence, c'est la réalisation de toutes ses prédictions...

Une telle clairvoyance dans les événements de l'avenir, à une époque où rien ne pouvait faire entrevoir leur réalisation, ne peut s'expliquer que par une révélation divine.

... S'il n'était pas glorifié lui-même comme il convient, dans ce lieu où, depuis 300 ans, son œuvre continue à s'épanouir, ce ne sont pas les pierres seules, c'est l'histoire tout entière de son village, devenu la capitale religieuse de son pays, qui réclamerait... »

Comme il sera prouvé.

*HOS PRO NUNC, etc..., SALVO SEMPER JURE
ALIOS EXHIBENDI, SI etc..., NON SE TAMEN ADS-
TRINGENS AD ONUS SUPERFLUAE PROBATIONIS,
DE QUO ITERUM PROTESTATUR, etc...*

CORENTINUS LARNICOL,
Postulator.

|Imprimatur :

† HIPPOLYTE TRÉHIOU
Ev. de Vannes

Vannes, 28 Mars 1935.

